

<p style="text-align: center;"><b>CHARTRE D'ENGAGEMENT DU MAÎTRE DE STAGE EN CHIRURGIE DENTAIRE</b></p>
---

Cette charte doit être signée par le maître de stage, conformément aux dispositions de l'article 20 de l'arrêté du 8 avril 2013.

### 1 - Charte d'engagement du maître de stage :

Le maître de stage s'engage à :

- mettre à la disposition du stagiaire un plateau technique conforme aux recommandations et à la réglementation ;
- avoir une disponibilité suffisante pour consacrer le temps nécessaire à la formation du stagiaire ;
- respecter les objectifs pédagogiques ;
- inspirer au stagiaire le respect de la profession de chirurgien-dentiste et lui donner l'exemple des qualités professionnelles requises, en particulier le respect de l'éthique, de la réglementation et de la déontologie ;
- suivre l'évolution de la profession de chirurgien-dentiste et participer aux formations concourant à la mise à jour des connaissances nécessaires à son exercice ;
- autant que possible, faire participer à la formation du stagiaire l'équipe médicale et non médicale du cabinet ;
- communiquer au stagiaire son expérience professionnelle, notamment dans le domaine des relations humaines et de la gestion ;
- sensibiliser le stagiaire à l'importance de la formation continue ;
- accepter l'évaluation du déroulement du stage et de la formation reçue par le stagiaire.

Fait à :

le :

Signature du maître de stage

\* éventuellement signature(s) d'un ou des autres chirurgien-dentiste(s) exerçant(s) dans le même cabinet que le maître de stage et désirant s'associer à la formation des stagiaires.

A retourner par le maître de stage ou par l'étudiant à :  
Faculté de Chirurgie Dentaire, Service de Scolarité, 8 rue Sainte Elisabeth, 67000 Strasbourg

## 2 - Renseignements devant figurer dans le dossier de demande d'agrément de maître de stage :

2 - 1 : Chirurgien-dentiste, maître de stage :

Nom – Prénom :

Date et lieu de naissance :

Diplôme d'exercice délivré le :

par l'université de :

Autres diplômes universitaires :

Date du 1<sup>er</sup> agrément en vue de l'accueil d'étudiant-stagiaire en odontologie :

Responsabilités dans les domaines odontologiques et de la santé (exemple : conseil de l'ordre, syndicat, association des maîtres de stage, association des malades, réseaux de santé, actions de formation continue, etc. ...)

2 - 2 : Autre(s) Chirurgien-dentiste(s) du cabinet :

2 - 3 : Identification du cabinet :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Structure : exercice individuel, association, société, S.C.M., S.C.P., etc. ...

Jours et heures d'ouverture :

## 3 - Renseignements sur l'équipement, l'organisation et le fonctionnement du cabinet du maître de stage :

### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

#### Agrément en qualité de maître de stage par la faculté de chirurgie dentaire

Avis favorable du conseil départementale de l'ordre des chirurgiens-dentistes

Avis défavorable du conseil départementale de l'ordre des chirurgiens-dentistes